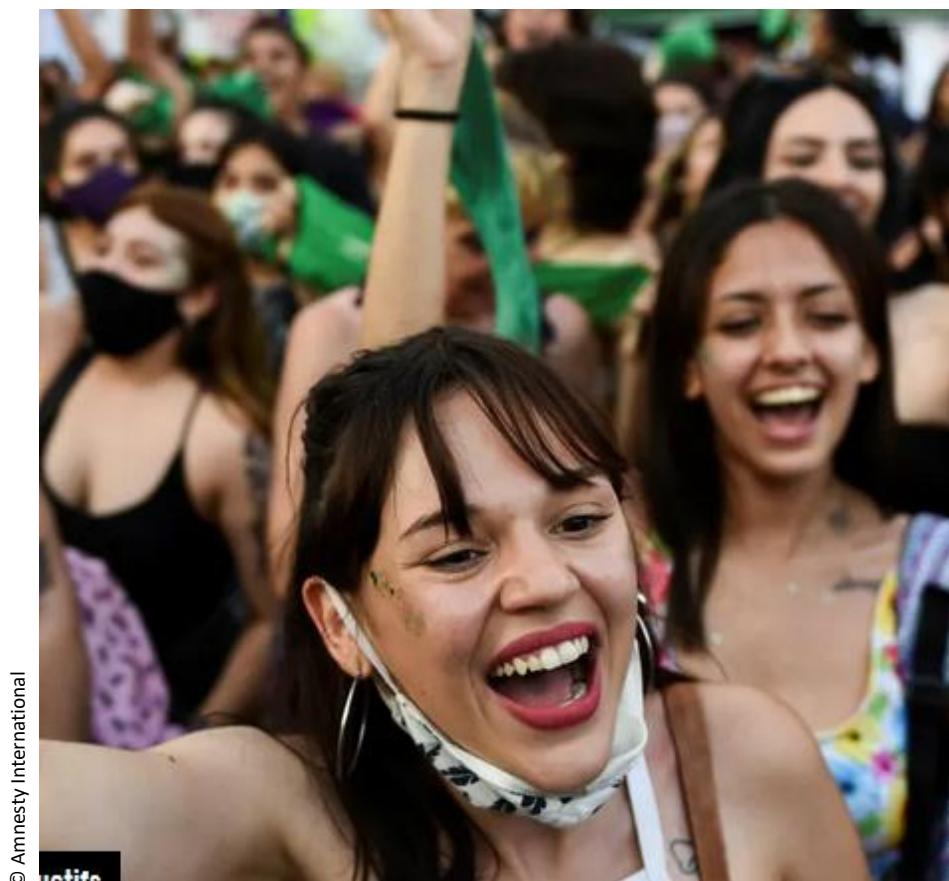




Fiche activité

Femmes courageuses

« Défendre les droits des femmes, c'est défendre les droits humains »



Sommaire

Femmes courageuses	3
Activité 1	3
Déroulement	4
Fiche d'information – « ils ne peuvent pas tuer tout le monde »	5
Annexe 1	5
Fiche d'information – « des femmes mobilisées en faveur des droits	7
Annexe 2	7



« Défendre les droits des femmes, c'est défendre les droits humains »

Femmes courageuses

Activité 1

Objectifs

- Prendre connaissance de portraits de femmes engagées pour les droits des femmes
- Faire le lien entre les droits des femmes et les droits humains
- Appréhender les questions d'universalité, d'indivisibilité et d'inaliénabilité des droits



Durée

Pour la première partie
(introduction à la
thématique) : 30 minutes

Pour la deuxième partie
(optionnelle) : 90 minutes
minimum réparties en

- Temps de recherche : en autonomie chez soi ou 60 minutes
- Restitution : 30 minutes



Public

À partir de 14 ans
De 6 à 30 personnes



Préparation

- Imprimez la fiche d'information « Ils ne peuvent pas tuer tout le monde »

Pour la deuxième partie
(optionnelle) :

- Imprimez la fiche d'information « Des femmes mobilisées en faveur des droits »



Matériel

- Fiche d'information « Ils ne peuvent pas tuer tout le monde »

Pour la partie optionnelle :

- Fiche d'information « Des femmes mobilisées en faveur des droits »
- Un ordinateur par groupe et une imprimante
- Grandes feuilles de papier, stylos, feutres, ciseaux
- Un mur / un panneau libre pour exposer la galerie

« Défendre les droits des femmes, c'est défendre les droits humains »

Déroulement

1. Demandez aux personnes participantes de lire la fiche d'information « Ils ne peuvent pas tuer tout le monde ».

2. En grand groupe, échangez ensuite sur les questions suivantes :

- Qu'ont ces deux femmes en commun ?
- Quels adjectifs utiliseriez-vous pour les décrire ?
- Quelles décisions difficiles ont-elles dû prendre ?
- D'après vous, pour quels droits humains ces femmes se battent-elles ?

3. Pour initier la deuxième partie optionnelle de l'activité, distribuez la fiche d'information « Des femmes mobilisées en faveur des droits » et demandez aux personnes participantes d'en prendre connaissance.

4. Formez des groupes de 2 à 4 personnes et proposez-leur de composer une galerie de personnes engagées pour les droits des femmes. Pour cela chaque groupe doit préparer au moins une présentation sur une grande feuille d'une personne ayant défendu les droits des femmes, qu'elle soit actuelle ou de l'histoire. Chaque groupe peut créer autant de présentations qu'il le souhaite. Pour cela, chaque groupe peut :

- S'inspirer de la fiche « Des femmes mobilisées en faveur des droits » puis chercher à en savoir plus sur les femmes, connues et moins connues, qui se sont mobilisées pour obtenir des changements,
- Rechercher sur Internet d'autres exemples de femmes ou d'hommes s'étant engagés pour les droits des femmes et les présenter,
- S'inspirer de femmes de leur entourage qui leur semble incarner un engagement pour un droit des femmes.

Pour chaque personne qu'il souhaite présenter, le groupe met en scène la personne, une petite biographie et la raison pour laquelle cette personne leur semble incarner les droits des femmes. Cette présentation peut être visuelle, avec des photos, des dessins, accompagnée de texte : chaque groupe est libre de créer la ou les présentation(s) qu'il souhaite sur une grande feuille.

5. Lors de la restitution, chaque groupe vient présenter à l'oral chaque portrait en présentant la personne, une petite biographie et la raison pour laquelle cette personne leur semble incarner les droits des femmes et affiche le portrait dans la Galerie.

Source : Cette activité est inspirée de l'activité d'Amnesty International Royaume Uni, « Claiming women's rights – women working for change »

Fiche d'information – « ils ne peuvent pas tuer tout le monde »

Annexe 1

Salima Ghezali

Salima Ghezali est une journaliste qui milite en faveur des droits humains en Algérie. Dans les années 1980, elle a commencé à s'impliquer dans le mouvement pour les droits des femmes dans son pays et dans la lutte pour la défense des droits fondamentaux et de la démocratie. Elle a critiqué les attaques du gouvernement algérien contre la liberté d'expression, les droits humains et les droits des femmes mais aussi l'attitude des groupes et des partis islamistes. En novembre 1994, elle est devenue la seule femme rédactrice en chef d'un journal en Algérie, l'hebdomadaire *La Nation*, que les autorités ont soumis à un harcèlement incessant puis interdit pendant des années.

En 1996, Salima Ghezali a été désignée Rédactrice en chef de l'année par le magazine *World Press Review*. En 1997, elle a reçu le prix Sakharov pour la liberté de l'esprit du Parlement européen et le prix Olof Palme pour le courage de ses actions visant à dénoncer, en dépit du danger, les violences et les atrocités imposées au peuple algérien.

Un journaliste britannique qui l'a rencontrée en 1998 a écrit à son propos :
« Plus de 70 journalistes ont été assassinés en Algérie, mais même si elle ne peut plus publier qu'à l'étranger et sur Internet, Salima continue à écrire et à plaider pour le respect des droits humains et la négociation d'une issue au conflit. Lorsque je l'ai rencontrée en avril, j'ai été saisi par son courage et la légèreté avec laquelle elle l'exprimait : "J'ai appris d'un ami que quelqu'un avait dit à quelqu'un d'autre qu'ils savaient que je parlais trop et que j'allais finir dans un fossé, la gorge tranchée. Ils peuvent bien me tuer, mais ils ne peuvent pas tuer tout le monde." »

(Mark Lattimer, *The Independent*, 23 juin 1998)

« Défendre les droits des femmes, c'est défendre les droits humains »

Naoual el Saadaoui

Naoual el Saadaoui est née en 1931 en Égypte. Son premier acte de rébellion fut son refus de se marier à l'âge de 10 ans. « C'est la première difficulté à laquelle j'ai été confrontée et le fait de parvenir à mes fins m'a conféré une grande force ». Force qui lui a permis de surmonter de nombreux obstacles et d'obtenir son diplôme de médecine et de psychiatrie. Elle a accédé au poste de Directrice de la santé publique en Égypte. Elle a déclaré : « L'écriture est une arme plus puissante que la médecine dans la lutte contre la pauvreté et l'ignorance ». Elle s'est lancée dans l'écriture de poèmes, de nouvelles, de romans et de pièces de théâtre. Ses écrits, comme par exemple *La face cachée d'Ève*, traitent principalement de l'oppression subie par les femmes et du rôle des droits fondamentaux pour garantir les libertés : « Les femmes sont la première cible car nous n'avons pas de poids dans la vie politique et notre statut est inférieur au regard de la religion. » Ses livres ont été interdits pendant de nombreuses années en Égypte. En raison de ceux-ci, elle a perdu son emploi. On l'a empêchée d'exercer la médecine, on l'a emprisonnée et contrainte à l'exil.

Naoual el Saadaoui considère que les droits humains sont indivisibles : « Nous avons besoin d'un mouvement [...] qui cherche l'unité dans la diversité en faisant tomber les barrières érigées sur des discriminations (de genre, de classe, d'origine, de religion) et en révélant ce que nous avons en commun en tant qu'êtres humains. »

Elle est retournée en Égypte en 1998. Elle travaille désormais contre toutes les formes d'oppression, en particulier contre les mutilations génitales féminines, une pratique traditionnelle dans certaines sociétés consistant à pratiquer l'ablation totale ou partielle des organes génitaux des jeunes filles. Elle monte des projets relatifs aux droits et à l'économie avec des femmes en milieu rural afin de leur permettre de s'émanciper économiquement de la domination masculine. Son nom a été ajouté à une liste de personnes à abattre émise par des organisations terroristes fondamentalistes.

“Je suis en danger [...] mais j'ai intégré ce danger. Je ne le ressens plus. C'est comme quand on se trouve dans un train : après un certain temps, on ne ressent plus le mouvement, on s'y intègre. »

(Adapté à partir de « Paying the Price of Freedom », entretien mené par Katrina Payne auprès de Naoual el Saadaoui, New Internationalist 298, Jan/Fev 1998 ; Nawal El Saadawi Reader, de Naoual el Saadaoui, Zed Books, 1997 ; Encyclopaedia of the Orient.)



« Défendre les droits des femmes, c'est défendre les droits humains »

Fiche d'information – « des femmes mobilisées en faveur des droits »

Annexe 2

De très nombreuses femmes ont fait campagne en faveur des droits humains de différentes manières, en voici quelques exemples.

- Asrar al Qabandi (1960-1991) s'est hissée à la tête du mouvement de résistance au Koweït suite à l'invasion de l'Irak en 1990. Elle a été arrêtée, torturée et assassinée par la police irakienne. Son souvenir inspire le jeune mouvement féministe au Koweït, où les femmes viennent d'obtenir le droit de vote.
- Elizabeth Garrett Anderson (1836-1914) s'est battue pour devenir en 1865 la première femme britannique diplômée en médecine. Elle a fondé un hôpital pour les femmes en 1866. Elle a fait campagne pour le droit de vote des femmes et est devenue la première femme élue maire en Angleterre.
- Yaa Asantewaa (morte en 1921) était une combattante pour la liberté qui a rassemblé et dirigé son peuple, le peuple Ashanti, dans le combat contre les Britanniques qui cherchaient à coloniser la « Côte-de-l'or » (qui correspond au Ghana actuel) en Afrique de l'Ouest. Elle a fini par être capturée et envoyée en exil aux Seychelles où elle a fini sa vie.
- Eve Ensler (née en 1953) est une dramaturge, actrice et militante. Suite au succès planétaire de sa pièce Les monologues du vagin, elle a lancé une campagne mondiale contre les violences faites aux femmes.
- Rokeya Sakhawat Hussain (1880-1932), née au Bengale, a lutté contre les restrictions imposées par le « purdah » qui isolait les femmes et les privait d'éducation. En 1911, elle a ouvert la première école musulmane de filles à Calcutta.



« Défendre les droits des femmes, c'est défendre les droits humains »

- Audre Lorde (1934-1992), née à New York, se décrivait comme « une mère, une guerrière et une poétesse noire et lesbienne ». Elle était une poétesse et militante en faveur des droits civiques reconnue. Elle a contesté toutes les formes d'oppression et fait campagne pour les droits des femmes, de la communauté afro-américaine et de la communauté gay et lesbienne. Elle a co-fondé la maison d'édition Kitchen Table: Women of Color Press et fondé le réseau Sisterhood in Support of Sisters in South Africa. Elle figurait parmi les principaux orateurs et oratrices lors de la première marche nationale pour la libération des personnes gays et lesbiennes à Washington en 1979.

- Eleanor Roosevelt (1884-1962) s'est investie dans des œuvres sociales aux États-Unis à partir de l'âge de 18 ans. Elle a continué à défendre les droits des minorités et des populations pauvres et défavorisées lorsque son époux, Franklin D. Roosevelt, est devenu président des États-Unis. En 1948, elle a présidé la Commission des droits de l'homme des Nations unies qui a rédigé la Déclaration universelle des droits de l'homme.

- Alice Walker (née en 1944), autrice états-unienne reconnue, a également œuvré pour éveiller les consciences des femmes afro-américaines et a mené une campagne éducative contre les mutilations génitales féminines sur les jeunes filles (une pratique traditionnelle dans certaines sociétés consistant à pratiquer l'ablation totale ou partielle des organes génitaux des jeunes filles).

- Olympe de Gouges (1748-1793), fille d'un boucher, écrivait des pièces et des pamphlets politiques en France. Elle a publié en 1791 la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. Elle dénonçait l'exclusion des femmes de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, rédigée deux ans plus tôt lors de la Révolution française. Dans sa Déclaration, elle demandait que les femmes disposent des mêmes droits que les hommes et puissent faire partie du gouvernement et elle soulignait l'importance d'offrir une éducation aux femmes. En 1793, considérée comme une perturbatrice, elle a été guillotinée.



« Défendre les droits des femmes, c'est défendre les droits humains »

- Mary Wollstonecraft (1759-1797), professeure d'anglais et écrivaine qui sera par la suite considérée comme la « mère du féminisme », a publié en 1792 un livre intitulé *Défense des droits de la femme* (*A Vindication of the Rights of Woman*). Elle considérait que les femmes naissaient égales aux hommes mais qu'on leur apprenait à leur obéir. Elle demandait des droits démocratiques, un accès universel à l'éducation et le droit pour les femmes de travailler et d'accéder à des professions et de participer à la vie civile et politique.

